

Accueil de loisirs de 3 à 12 ans

Croqu'Soleil est un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) situé rue de l'Alouette à Saint-Sauvant, dans les annexes de la maison Xavier Bernard. Il accueille, pendant les vacances scolaires, les enfants d'au moins 2 ans et demi ayant eu une période de scolarisation effective et jusqu'à 12 ans.

Géré par Grand Poitiers, l'accueil de loisirs est déclaré à la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS).



Pour les **vacances de Noël**, le centre de loisirs sera ouvert les **23 & 24 décembre 2019** et **02 & 03 janvier 2020**.

Il n'y aura pas de garderie à Lusignan pour cette période.

Début des inscriptions le 04 novembre 2019.

Modalités

Accueil

L'accueil des enfants à Croqu'Soleil s'effectue de **8h à 18h30** pendant les vacances scolaires :

- Arrivée le matin : entre 8h et 9h30 à Saint-Sauvant / à partir de 7h30 à Lusignan,
- Départ le soir : entre 17h15 et 18h30 à Saint-Sauvant / entre 17h35 et 18h30 à Lusignan.

Un service de bus ou taxis amène et dépose les enfants inscrits dans les 9 communes du secteur sud-ouest de Grand Poitiers. Il n'y a pas de transport le vendredi soir.

Inscriptions

Les inscriptions s'enregistrent à l'accueil de la **Maison de Service au public (MSAP) de Lusignan**, située 7 rue Enjambes, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, ou par courriel adressé à [l'accueil de loisirs](#) ou à la [MSAP de Lusignan](#). Elles sont prises en compte au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponible et le respect des dates limites d'inscription communiquées par la structure.

Une période d'au moins 3 jours d'inscription dans une même semaine thématique est demandée aux familles.

Le dossier d'inscription est à remplir chaque année à la première inscription entre le mois de juillet n et le mois de juin n+1. Tout changement de situation en cours d'année doit être notifié au directeur de l'accueil de loisirs. Par la signature de la fiche d'inscription, les responsables légaux s'engagent à avoir pris connaissance et accepter le projet éducatif, le projet pédagogique et le règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

Règlement

Les familles règlent le montant des activités au moment de l'inscription.

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération et prennent en compte le quotient familial.

Pour les familles rattachées à la Caf, le numéro d'allocataire permet d'accéder, de manière limitée et confidentielle, au quotient familial via le site de la Caf. Pour les allocataires MSA, une attestation de quotient familial doit être adressée en début de chaque année civile.

GRAND POITIERS

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 Poitiers Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du